

# REOUVERTURE DE L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL SAINT-SULPICE

## Information aux parents

**Les équipes scolaire et périscolaire sont heureuses de retrouver vos enfants.  
Nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour que cette reprise se déroule dans les  
meilleures conditions**

Parents, nous tenons à vous rappeler que vous jouez un rôle essentiel dans cette reprise. Vous allez participer activement à son bon déroulement, en vous engageant notamment :

- à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 (chez l'élève ou dans la famille).
- à prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), il ne devra pas se rendre à l'école.
- Vous avez aussi un rôle actif dans l'explication des gestes barrières à votre enfant. Ces gestes doivent être appliqués en permanence, partout et par tous.
- Si votre enfant est en maternelle, il vous est demandé de le vêtir de telle manière qu'il puisse être autonome, qu'il puisse ranger tout objet transitionnel individuellement (doudou et autres).

*Les personnels en contact avec les enfants devront procéder de la même manière.  
Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travailleront pas en présentiel.*

## Conditions d'ouverture de l'établissement :

**L'ouverture de l'établissement se fera le 11 mai 2020 pour les enseignants et à partir du 12 mai pour les élèves (en groupes restreints et suivant une progressivité définie selon le contexte local) dans le respect strict des 4 points du protocole sanitaire national :**

- Application des gestes barrières**
- Maintien de la distanciation sociale**
- Limitation au maximum du brassage des élèves sur les différents temps,**
- Nettoyage et désinfection des locaux et matériels, ventilation régulière des locaux utilisés.**

**Le jour de la reprise, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières et l'hygiène des mains. Cette sensibilisation sera adaptée à l'âge des élèves et répétée autant que nécessaire dans les jours et semaines qui suivront.**

## Détails de la reprise progressive sur temps scolaire

### 1. Organisation du 12 au 30 mai

Les classes de CP et CM2 seront accueillies sur leur école en groupes restreints (pas plus de 15 élèves) sur des journées entières par alternance dont les horaires seront aménagés pour limiter les contacts entre enfants et adultes de classes différentes.

- *Les horaires de l'école sont aménagés afin d'éviter tout regroupement.*

#### Fonctionnement pour l'école Marcel Pagnol

Trois horaires différents sont proposés et le respect strict de ces horaires est nécessaire pour des raisons sanitaires. Des lieux d'entrée et de sortie sont également définis :

- Entrée principale : avenue de la Planquette
- Entrée côté collège : rue du 8 mai 1945
- Entrée côté piscine : avenue Rhin et Danube

	Matin	Après-midi
Horaire 1	8h40-11h40	13h40-16h30
Horaire 2	8h50-11h50	13h50-16h40
Horaire 3	9h00-12h00	14h00-16h50

*Pour l'organisation des entrées et sorties des différents groupes, référez-vous à la page 6 de ce document.*

- *L'organisation de l'accueil :*

L'enseignant en charge du groupe d'élèves sera présent à l'entrée définie de l'école pour accueillir les élèves. Les parents ne seront pas autorisés à rentrer dans l'école. L'enseignant raccompagnera son groupe d'élèves à la sortie des classes au même endroit, où les parents devront l'attendre en respectant la distanciation d'au moins 1 mètre entre chacun.

- *Organisation pédagogique*

A partir du 12 mai les élèves de CP et CM2 seront accueillis sur l'école afin de pouvoir renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux.

Compte tenu des effectifs d'élèves et du nombre d'enseignants en mesure de reprendre en présentiel voici l'organisation .

Les élèves seront accueillis en petits groupes. Ils bénéficieront d'un enseignement réalisé par un professeur de l'école. Dans la mesure du possible, il s'agira de son propre enseignant. Il y aura entre 2 et 3 groupes par classe. En fonction du nombre de groupes par classe les élèves seront accueillis comme suit :

classes	niveaux	groupes	enseignants	12/05	14/05	15/05	18/05	19/05	25/05	26/05	28/05	29/05
cl 7et 22	CP oc	1	Mme Girou Mme Resseguier	10		10	10			10		10
cl 7et 22	CP oc	2	Mme Girou Mme Resseguier	10	10		10	10		10		
cl 7et 22	CP oc	3	Mme Girou Mme Resseguier		11	11		11			11	11
cl 6 et 23	CM2 oc	1	M. Zurdo Mme Delalande	13		13	13			13		13
cl 6 et 23	CM2 oc	2	M. Zurdo Mme Delalande	14	14		14	14		14		
cl 6 et 23	CM2 oc	3	M. Zurdo Mme Delalande		10	10		10			10	10
cl 21	CM2	1	Mme Miquel	11		11		11		11		11
cl 1	CM2	1	M. Cazottes		12		12		12		12	
cl 1	CM2	2	M. Cazottes	13		13		13		13		13
cl 5	CM2	1	M. Eichelberger		14		14		14		14	
cl 5	CM2	2	M. Eichelberger	13		13		13		13		13

Lorsque l'enfant est à la maison, la continuité pédagogique se poursuit. L'enfant bénéficie d'un accompagnement réalisé à distance par son enseignant. Cela explique que certaines classes disposent de créneaux sans élèves pour préparer le distanciel des autres élèves de leurs classes.

Pour les autres niveaux : Les enfants bénéficient comme les semaines précédentes d'un accompagnement pédagogique réalisé à distance par l'enseignant.

Vous recevrez l'organisation des groupes classe par l'enseignant de votre classe au plus vite.

➤ *Organisation des récréations.*

Les récréations seront décalées pour chaque groupe d'élèves afin qu'il ne croise pas un autre groupe. L'utilisation des jeux de cour et des ballons sera interdite.

➤ *Utilisation du matériel*

Les élèves devront apporter à l'école une trousse avec tout le matériel nécessaire (qu'ils laisseront à l'école): crayons, stylos, ciseau, règle, feutres, gomme, colle...

L'utilisation des jeux, du matériel collectif ne sera pas possible. Les jeux individuels et matériel individuel seront utilisés dans la mesure où ils pourront être désinfectés.

## 2. *A partir du 2 juin*

Si les conditions sanitaires et pédagogiques le permettent, les autres classes seront progressivement accueillies à l'école. Les modalités seront définies ultérieurement.

### 3. *Protocole sanitaire*

- Limiter au maximum le brassage des élèves

Les élèves seront accueillis par groupes de 15 enfants maximum. Deux groupes d'enfants ne pourront pas se croiser au cours de la journée.

Une salle de classe ne pourra être fréquentée que par un seul groupe d'enfants sur une même journée.

- Aménagement et nettoyage des locaux

La désinfection et nettoyage des locaux sont en cours depuis le 27 avril sur les 3 écoles par les agents municipaux et seront terminés pour le 11 mai

Un bio nettoyage de l'établissement (classes et parties communes) en insistant sur les zones fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs par exemple) sera réalisé 2 fois par jour avec les produits adéquats et simples d'utilisation : à la pause méridienne et le soir.

L'aération des salles se fera plusieurs fois par jour : récréation, pause déjeuner, soir...

Du savon en quantité suffisante sera présent sur l'école et du gel hydroalcoolique pour les adultes.

Les locaux (scolaires, périscolaires, de restauration) ont fait l'objet d'aménagements dédiés avec des cheminements à sens unique.

- Modalités d'application des gestes barrières des enfants et des personnels et en particulier

- Le lavage de mains des enfants

Il se fera à l'arrivée de l'école, après la classe, à chaque retour en classe (après la récréation), après les passages aux toilettes, avant et après les repas avec de l'eau et du savon liquide durant au moins 30 secondes. L'essuie main est en papier à usage unique.

- Masques pour les adultes

Les adultes porteront des masques

Des masques pédiatriques pour les enfants suspectés de covid seront à disposition des enseignants dans les écoles.

- La règle de distanciation physique :

Le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration solaire, sanitaires, etc.)

Les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de la faire respecter tout en étant conscient de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes de maternelle.

## Détails de la reprise sur le temps périscolaire

### 1. Accueil périscolaire du 12 mai au 30 mai

#### ➤ *Périscolaire matin et soir*

Il n'est pas prévu d'accueil périscolaire le matin ou le soir

#### ➤ *Cantine*

La restauration sera collective en semaine pour les enfants inscrits à l'école, avec les modalités habituelles de réservation et de paiement. Les équipes municipales et les équipes d'Ansamble assureront ce temps de pause méridienne, dans le respect des consignes sanitaires mises en œuvre sur le temps scolaire.

Des aménagements spécifiques des salles de restauration et des horaires décalés et aménagés seront également mis en place.

Les animateurs ne mangeront pas avec les enfants pour assurer le service et les précautions sanitaires.

Les familles qui le souhaitent auront la possibilité de récupérer leur enfant sur le temps de la pause méridienne en respectant les nouveaux horaires.

#### ➤ *Inscriptions à la cantine*

Il faudra aller sur le portail famille pour faire les réservations.

### 2. Protocole sanitaire

Il est identique à celui sur le temps scolaire. (cf ci-dessus)

## Numéros de téléphones utiles :

- *Mairie de Saint-Sulpice : 05 63 40 22 00*
- *École Marcel Pagnol : 06 14 31 50 35*
- *ALAE : 06.16.86.26.98*
- *DSDEN : 05 67 76 58 60*
- *SAMU : 15:*
- *Cellule COVID : 0 800 130 000*

## Les points d'accueil et de sortie des élèves, horaires à respecter :

Nous vous rappelons l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte scolaire et la nécessité de respecter les horaires d'arrivée qui vous seront transmis pour éviter tout regroupement.

De même, différents points d'entrée seront attribués aux groupes d'élèves. Une signalétique explicite sera mise en place pour la circulation.

- **Les élèves des classes 7 et 22 (CP) et la classe 21 (CM2) entreront par l'entrée côté piscine**

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Horaire classe 7</b>	<b>8h40 - 11h40</b>	<b>13h40 - 16h30</b>
<b>Horaire classe 22</b>	<b>8h50 - 11h50</b>	<b>13h50 - 16h40</b>
<b>Horaire classe 21</b>	<b>9h00 - 12h00</b>	<b>14h - 16h50</b>

- **Les élèves des classes 5 et 6 (CM2) arriveront par l'entrée côté collège**

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Horaire classe 5</b>	<b>8h50 - 11h50</b>	<b>13h50 - 16h40</b>
<b>Horaire classe 6</b>	<b>9h00 - 12h00</b>	<b>14h - 16h50</b>

- **Les élèves des classes 23 et 1 (CM2) arriveront par l'entrée principale**

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Horaire classe 1</b>	<b>8h50 - 11h50</b>	<b>13h50 - 16h40</b>
<b>Horaire classe 23</b>	<b>9h00 - 12h00</b>	<b>14h - 16h50</b>

## **Procédure applicable lors de la survenue d'un cas :**

Cette procédure est intégralement décrite et cadrée à la fin du document du protocole national.

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. En cas de doute, un personnel de santé de l'éducation nationale est contacté.
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures. Poursuite stricte des gestes barrière.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif, la famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

***Nécessité de confirmer la présence de votre enfant à l'école pour les élèves de CP et CM2***

***Afin d'ajuster au mieux les accueils scolaire et périscolaire, il est nécessaire que vous complétiez le formulaire ci-dessous avant le mercredi 6 mai : <https://framaforms.org/reprise-des-ecoles-a-saint-sulpice-1588400799>***

***École Marcel Pagnol***

***Mairie de Saint-Sulpice***